

Questions orales

gens qui se trouvent en région éloignée et comment on peut répondre à leurs besoins de transport. Il est tout à fait faux de prétendre que cette commission suggère qu'on ne s'occupe pas des besoins de transport en région éloignée. La Commission établit des principes selon lesquels, à leur suggestion, on devrait examiner, et je pense que c'est tout simplement respecter le travail d'une commission qui a été payée par les deniers publics, d'examiner très rigoureusement ces recommandations avant de prendre une décision finale.

* * *

LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Hier soir, à Toronto, le premier ministre a annoncé qu'il y aura des changements dans le Régime d'assurance-chômage. Il a aussi annoncé qu'il débloquerait 300 millions de dollars pour la formation de la main-d'oeuvre. J'aimerais savoir du ministre s'il peut dire aujourd'hui en quoi consistent ces changements, et de ces 300 millions, combien iront au Québec?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, le député ne devrait pas se surprendre que le premier ministre ait fait allusion au programme qui résulte de l'amendement à la Loi sur l'assurance-chômage, le projet de loi C-21. Le député s'en rappellera, son parti et ses collègues à l'autre endroit l'ont retenu et ont empêché qu'il soit adopté pour plus d'un an. En vertu de ce programme, durant les trois dernières années, on a pu augmenter les montants d'argent qu'on utilise pour aider les gens à se former, de l'ordre de 67 p. 100. C'est une augmentation sérieuse. Et, misant sur l'importance de donner la formation aux travailleurs canadiens, le premier ministre a indiqué hier soir que le montant de 1,95 milliard qui est actuellement engagé, investi par le gouvernement dans notre force ouvrière sera augmenté à 1,2 milliard. Donc, c'est une augmentation de 13 p. 100 qui va permettre de former encore plus de chômeurs qui, à cause de la rationalisation qui s'opère dans l'industrie, ont besoin d'améliorer leurs compétences. Quant aux détails du programme, je suis obligé, de par la loi, de déposer à la Chambre ces données-là au mois de novembre, et c'est ce qui va se faire.

• (1140)

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Madame la Présidente, j'aimerais rappeler au ministre que depuis trois ans le chômage augmente à chaque jour, et des millions de Canadiens qui sont en chômage ne sont même plus sur la liste des ayants droit à des prestations. Ils sont complètement découragés.

Est-ce que le ministre va faire cette déclaration à la Chambre le plus vite possible. Jusqu'à maintenant, de tout ce qu'il a fait dans ce domaine, on ne sait qu'une chose: le chômage augmente chaque jour. Est-ce que ces nouveaux arrangements vont mettre les gens au travail, et le plus vite possible, s'il vous plaît?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame la Présidente, le député voudra peut-être comprendre que, en ce qui a trait à l'assurance-chômage, les budgets sont fixés du 1^{er} janvier au 31 décembre, ce qui représente l'année fiscale en cours dans ce domaine. Donc, les montants pour l'année fiscale courante ne sont pas changés par l'annonce en question. Mais, pour l'année prochaine, le détail du 1,2 milliard va être annoncé à la Chambre dans les meilleurs délais. La recommandation de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre, dans laquelle on recommandait l'augmentation, a été retenue, mais les détails seront fournis à la Chambre et aux Canadiens sous peu.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Rod Murphy (Churchill): Madame la Présidente, hier, le juge Marshall Rothstein de la Cour fédérale du Canada a rendu sa décision, disant que le gouvernement n'avait pas de motifs raisonnables pour refuser de divulguer des documents concernant le référendum et l'unité nationale.

Voici ce que j'ai à demander au suppléant du premier ministre: Dans le cas de l'Accord de libre-échange conclu avec les États-Unis et le Mexique, le gouvernement va-t-il enfin rendre publics ses documents, sondages et études pour que les citoyens sachent à quoi s'en tenir sur les répercussions de cet accord?

Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Madame la Présidente, nous allons étudier la décision du juge Rothstein et, après un